A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir

Objet : Recours gracieux envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception, numéro 1A 110 866 1397 8 (demande de mise en conformité des panneaux de Bienvenue aux entrées de Remoulins, panneaux non conformes avec l'article 4 de la loi N°94-665, loi relative à l'emploi de la langue française).

Mairie de Remoulins
À l'attention de M. le Maire,
M. Gérard Pédro
71 avenue Geoffroy Perret
30210 REMOULINS

Manduel, le 13 juillet 2015



Monsieur le Maire,

Par notre lettre du 8 avril 2013, nous vous signalions que l'affichage bilingue français-anglais de bienvenue, aux portes de votre ville, n'était pas conforme à la loi.

Nous vous avons alors rappelé cette loi, la loi n°94-665, dite loi Toubon, une loi qui précise, noir sur blanc, en son article 4, que lorsque des inscriptions publiques font l'objet de traductions, celles-ci doivent être, au moins, au nombre de deux.

Voyant que vous ne réagissiez pas à nos remarques, le 14 février 2014, nous vous réécrivions pour vous dire que face à votre silence, nous avions l'intention de distribuer un tract dans votre ville afin d'informer la population du problème.

Le vendredi 21 mars 2014, nous distribuions à Remoulins près de 1200 tracts.

Malgré toutes ces actions, force est de constater, hélas, qu'à ce jour, les panneaux fautifs sont toujours présents à Remoulins, force est de constater, que vous n'avez rien fait pour mettre ces panneaux en conformité avec la loi, alors que cela fait plus de 2 ans (le 8 avril 2013) que nous vous avons signalé le problème.

Nous vous redemandons donc, par la présente lettre, de bien vouloir répondre favorablement à notre requête. En cas de refus, ou de non-réponse, sachez que cette fois-ci, nous sommes déterminés à utiliser les moyens juridiques (Tribunal administratif) pour que force revienne à la loi.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de toute ma considération.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV

Association Francophonie Avenir (A.FR.AV)
2811 chemin de Saint-Paul - Parc Louis Riel - 30129 Manduel
Site sur l'inter-réseau : http://www.francophonie-avenir.com - Courriel : afrav@aliceadsl.fr